



Collège Jean Rostand

Ste Jamme Sur Sarthe

Campagne électorale
Septembre-Octobre 2018

**Devenez porte parole, devenez acteur de votre collège :
Délégué.e de classe et/ou au conseil d'administration**

Calendrier :



Du lundi 17 Septembre au jeudi 27 septembre 2018 :

*Information dans l'établissement sur les fonctions de délégué,
info par les PP, plaquette de présentation pour les élèves*

Jeudi 27 Septembre

date limite de dépôt de candidature auprès de la vie scolaire

A partir du 28 septembre

affichage des professions de foi dans l'établissement

Du lundi 1^{er} octobre au mardi 9 octobre

élection des délégués dans la salle du foyer

Jeudi 11 octobre

*Assemblée générale des délégués et vote des représentants des
délégués au CA de 13:00 à 13:30.*

➤ **Vous pouvez
être**

Délégué.e de classe

- **Vous représenterez vos camarades** auprès de vos professeurs, véritable porte-parole de la classe. Participation à part entière aux **conseils de classe**, à l'**assemblée générale des délégués**. Vous pouvez être **animateur de l'heure de vie de classe**, vous assurez la cohésion de la classe. Cette fonction vous permet de vous présenter pour représenter les délégués des élèves au C.A.
- Le collège vous donnera les moyens d'exercer votre mandat pour une durée d'**une année scolaire** par la mise à disposition de documents, de possibilité de reproduction de documents, de formations...

➤ **Vous pouvez être**

représentant.e des élèves au CA

- Le Conseil d'Administration est composé de **24 membres** (chef d'établissement, adjointe, élus du département, élus de la commune, gestionnaire, personnes qualifiées, 6 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, 2 autres personnels, 2 élèves et 6 parents)
- **2 représentants des élèves** participent au conseil d'administration du collège, lieu où se prennent les décisions. Ils doivent informer des mesures qui sont prises.
- Mode d'élection : **deux élèves sont élus au sein de l'assemblée générale des délégués**. Le scrutin est uninominal à deux tours. Les candidatures sont individuelles.



Missions principales :

- Dans la classe :
 - réunir les élèves, les consulter sur les difficultés rencontrées
 - aider et conseiller les élèves, être médiateur
 - dialoguer avec les professeurs, le professeur principal notamment
 - organiser l'entraide entre les élèves
 - animer la vie de classe, favoriser le dialogue entre les élèves
 - encourager les autres élèves à prendre des responsabilités
 - Organiser l'heure de vie de classe de temps en temps avec le/la professeur principal
- Dans le collège :
 - représenter la classe, être son porte-parole au conseil de classe
 - être interlocuteur du CPE et de la direction (principal et principale adjointe)
 - participer à l'assemblée générale des délégués
 - participer éventuellement au C.A.
 - informer la classe de la vie du collège et des changements d'emploi du temps



Ce que le-la délégué-e n'est pas :

- Chef de classe
- Secrétaire scolaire
- L'accompagnateur des « mourants » à l'infirmerie
- Le-la responsable de tous les problèmes de la classe



Ce que le-la délégué-e est :

- Une personne élue qui a des droits liés à sa responsabilité : réunion, affichage, information
- Une personne avec des devoirs vis-à-vis de sa classe (défense de l'avis majoritaire, confidentialité, refus de prendre partie) et de la communauté scolaire.

Profil du délégué

Volontaire, dynamique, c'est un informateur qui collecte et diffuse l'information, un interlocuteur pour ses camarades et l'ensemble des personnels du collège (direction, éducation, intendance), un animateur de sa classe selon les projets et un intervenant, aux conseils de classe et à l'assemblée générale des délégués.

Mode d'élection des délégués

27 septembre maximum	A partir du 28	Jour de l'élection	
Dépôt des candidatures	Exposition des professions de foi	Présentation des candidats juste avant l'élection	Vote en isolement au foyer

Consultatif

Assemblée Générale des délégués

Tous les délégués

Avis et propositions au principal

Avis et propositions au CA

Décisionnel

Conseil d'administration
2 Délégués élèves (issus des classes de 5,4 et 3^{ème})



Conseil de discipline
2 Délégués



Commission permanente
1 Délégué

